



MAIRIE  
DE  
*Montauroux*

83440 - VAR

Téléphone : 04.94.76.43.08  
Télécopie : 04.94.47.60.03

**ARRETE MUNICIPAL**

Le Maire de la Commune de MONTAUROUX,

- VU l'article L 2212-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de la Voirie Routière,
- VU le Code de la Route,

Considérant la création du Parking la Fontaine dont l'accès est effectué par la rue Barri,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Le stationnement des véhicules, automobiles et motocycles est interdit sur toute la longueur et des deux côtés de la rue Barri.

**ARTICLE 2 :** Monsieur le Secrétaire Général et Messieurs les Agents de la Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Copie sera adressée à la Brigade de Gendarmerie de FAYENCE.

Fait à MONTAUROUX, le 24 juin 1999

Le Maire,  
Jean-Pierre BOTTERO.

